

PUBLIC CIBLE

Enfants de 0-5 ans.

PERIODE

Depuis 2014, Action récurrente

TERRITOIRE CONCERNE

La commune

BUDGET

Budget de fonctionnement annuel (estimé ou réel) : 24 394 euros

Contribution de votre collectivité : 7690 euros

Principaux partenaires financiers : Pour le fonctionnement de son lieu d'accueil enfants parents, le C.C.A.S. peut bénéficier du soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales

DESCRIPTION DE L'ACTION

Le lieu d'accueil enfants parents a pour objectif de conforter la relation enfants parents par l'écoute et l'échange autour du lien social et familial.

En cohérence avec le projet du territoire tourné vers l'insertion, les objectifs sont également de rompre l'isolement des familles, de permettre l'échange avec des professionnels et d'autres parents pour accompagner et soutenir leur fonction parentale.

L'accueil est destiné aux enfants de la naissance à 4 ans et à leurs parents. Il est organisé deux demi-journées par semaine. L'accueil est réalisé avec deux encadrants dans le cadre d'une équipe mixte (éducateur de jeunes enfants, auxiliaire de puériculture). Le local situé 7 Rue Henri Poincaré présente l'avantage d'être adapté aux enfants et dispose d'une capacité d'accueil simultanée de 12 personnes.

Il s'agit du seul L.A.E.P. géré par le C.C.A.S.

Le secteur Sud d'Orléans présente d'une façon générale peu d'espaces de soutien à la parentalité, le besoin à couvrir est donc d'autant plus important.

Aussi, depuis son ouverture, l'activité du LAEP a été croissante. En 2016, 211 familles dont 53 nouvelles ont fréquenté l'établissement ce qui représentent réciproquement 274 enfants accueillis dont 63 nouveaux enfants. Un partenariat avec l'Education nationale et la responsable du centre de loisirs de l'aire d'accueil des gens du voyage (ADAGV) a vu également le jour en 2016.

CONTRIBUTION DE L'ACTION A LA REDUCTION DES INEGALITES SOCIALES DE SANTE

Les thèmes les plus abordés avec les parents au LAEP sont pour beaucoup liés à la santé et au développement de leur enfant : l'alimentation, le sommeil, les activités et jeux, l'école, le comportement de l'enfant dans la fratrie, l'allaitement et le sevrage, la tétine, l'agressivité, les relations frères/sœurs, la naissance d'un enfant, la perte d'un enfant; mais aussi leur rôle d'Homme et de Femme, l'isolement, la famille, les différentes cultures...

L'action a été pensée pour réduire les inégalités sociales.

PARTENAIRES

CAF, PMI, Education nationale, Hôpital

**Action
UNIVERSELLE**

Pour plus d'informations

Agnès Faivre : Directrice petite enfance
Mail : agnes.faivre@orleans-metropole.fr